

## **SÉANCE DU 15 décembre 2010**

**13 présents, un excusé, pas d'auditeur.**

Présentation du PMA, Plan de Mise en Accessibilité des Voies, par M Bernard JOLLIET de la DDT.

La commune a la chance d'avoir de nombreux secteurs où les voies sont BIEN adaptées aux personnes en situation de handicaps ou de difficultés mais il faudra agir sur les secteurs les plus fréquentés, le cœur du village où les voies sont étroites. Les bâtiments publics et les magasins doivent être accessibles.

### **1. : Contrat triennal**

#### **1<sup>ère</sup> action Ecole publique :**

Régularisation action de 2009 finie. Subvention de 56 053 € du conseil général.

#### **2<sup>ème</sup> action pour l'assainissement :**

Les travaux dépasseront, au total, 1 000 000 € HT et le Conseil Général pourrait aider à hauteur de 386 984 € quelque soit le coût final des travaux. Il reste à connaître la participation de l'agence de l'eau qui se prononcera lorsque les marchés seront lancés. La police de l'eau doit donner son accord sur le projet revu par GINGER.

#### **3<sup>ème</sup> action : PMA (plan de mise en accessibilité) :**

La commune pourra faire financer les travaux et être en accord avec la législation. Les consignes ont été données par M. JOLLIET, le chiffre est arrêté à 89 190 € HT pour les adaptations, tous secteurs confondus.

#### **4<sup>ème</sup> action : signalétique directionnelle :**

Après les adaptations au sol et aux accès des bâtiments, la signalétique devra aussi répondre aux mises aux normes et aux directives d'indication directionnelle par nom de voies préconisées par l'AFNOR.

#### **5<sup>ème</sup> action : cimetière :**

Les travaux pourront être démarrés dès 2012 pour être achevés en 2013. Il faut voir si des subventions au titre des fonds parlementaires peuvent être sollicitées, on peut aller jusqu'à 80% du HT.

Tous ces travaux sont portés à l'étude prévisionnelle de faisabilité, les actions sur le budget de la commune doivent être financées sur les fonds propres. Le recours à l'emprunt reste réservé au budget de l'assainissement.

### **2. Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais :**

Modification de statuts pour voirie avec intégration de la voie de Rampôt pour agir en 2012 avec la CTE qui va participer aux actions d'accessibilité. Tous les secteurs de la grand-Croix, la Maison de Retraite, de la Maison d'en Haut jusqu'au carrefour de la rue de la Chapelle devraient être mis aux normes.

### **3. Bassin de rétention, condition et engagement de la vente à la commune**

La Communauté de communes Chamousset en Lyonnais va pouvoir se prononcer très rapidement, une convention de mise à disposition de la surface retirée à un agriculteur est engagée en attendant la finalisation du positionnement du bassin pour qu'il ne soit pas pénalisé dans son activité.

Il faut réfléchir à la remise en état du talweg qui se fera peut-être dans le cadre d'un futur contrat ou avec des financeurs à rechercher. La police de l'eau et le SMAELT doivent aider à l'étude. Il faut penser à protéger les lagunes en cas de très fortes précipitations.

### **4. Convention avec la société de pêche de Ste Foy l'Argentière :**

Pour de bonnes pratiques et l'identification des responsabilités, les membres du bureau de la société de pêche proposent une convention de mise à disposition plus élaborée.

### **5. Reconduction de convention :**

Avec la SPA, la participation est de 0.31 €/habitant mais la prestation gratuite de stérilisation des animaux n'est plus possible, ces actes seront payants au cas par cas.

Avec le CDG, mission assistance juridique et gestion des carrières et formations et action spécifique organisationnelle.

### **6. Contributions aux autres syndicats partenaires**

Le Syndicat des Eaux a notifié sa participation pour 3 177.60 €.

### **7. Convention de stage et organisation travail technique d'arrière saison**

Acceptation d'un stagiaire en période hivernale.

### **8. Affectation de locaux et réflexion d'organisation**

Fermeture de la maison des jeunes. En raison des dégradations importantes, des dérives et des risques encourus, les élus sont unanimes pour appliquer une mesure disciplinaire et décider de la fermeture des lieux cet hiver. La réouverture sera conditionnée à la garantie d'engagement de la part de groupes de jeunes organisés.

Pré étude pour le bâtiment Maison Delage. Un économiste de la construction a évalué les travaux pour le niveau rez-de-rue affectable aux besoins associatifs et pour les niveaux supérieurs affectables en locatif.

Ce projet n'est pas assez mur pour être porté au contrat mais il permettra de faire l'accessibilité du rez-de-rue aux personnes à mobilité réduite.

Le Centre de Premiers Secours de Haute-Rivoire n'a pas été retenu par le SDIS pour les adaptations nécessaires aux véhicules. Il ne faut pas baisser les bras si on veut conserver le centre. Les responsables des pompiers se sont investis pour faire faire un devis et sollicitent la commune pour qu'elle s'implique à leurs côtés et pour que cette mesure permette de maintenir le centre. Les élus sont unanimes à vouloir garder le Centre de Haute-Rivoire.

### **9. Etats des impayés au 30 novembre 2010.**

Les impayés de 2008-2009 et 2010 augmentent. Attention, il ne faut pas que la situation fragilise le budget de l'assainissement.

### **10. Divers courriers :**

- Rythmes scolaires, enquêtes de l'A.M.F., Association des Maires de France. L'enquête est intéressante, il faut la faire remonter auprès des parents des écoles.
- Haute Brévenne Football remercie pour la subvention.
- L'Association des Familles et garderie informe de son souhait d'augmenter la progression des salaires de son personnel. La commune demande des précisions sur l'impact de leur décision sur la subvention annuelle.
- Demande de subvention de la MJC de Feurs pour enfants fréquentant leur "accueil loisirs". Demande non recevable, le canton a les mêmes structures.
- Nouveau Préfet de Région : Jean François CARENCO

### **11. Compte rendu de la délégation du maire et urbanisme :**

Voir tableau d'urbanisme

- Le devis pour le square de la Brosse doit être revu avec une prestation plus simple et moins onéreuse.
- Enquête publique pour l'extension de la carrière "Imerys Toiture". Il faut continuer la matérialisation du chemin qui contourne la carrière.

### **12. Bilan des commissions :**

Actions permises et prévues dans l'association "vogues et traditions" organisées par les jeunes de 18 ans. L'autorisation de vente en porte-à-porte pour les gaufres entre Noël et le jour de l'an est accordée. Les jeunes doivent passer en mairie pour venir la chercher. Par contre, le maire tient à les rencontrer pour les sensibiliser sur la consommation d'alcools forts et pour leur bonne tenue.

Pour la distribution des colis de Noël, les jeunes ont reçu un courrier pour qu'ils s'organisent. Les anciens apprécient beaucoup autant leur visite que le colis en lui-même.

### **13. Compte-rendu d'action :**

**Commission sociale :** Le CCAS a fait une enquête de besoins de garde d'enfants en bas âge sur la commune. La réflexion est élargie aux possibilités offertes sur le canton.

Au niveau du canton, la gestion des crèches et garderies a été reconduite à "People end baby".

**Commission Environnement :** le recours au broyage des végétaux s'inscrit dans les actions à promouvoir. Il faut réfléchir à l'achat d'un broyeur et à la façon de valoriser les déchets.

Il faut surveiller l'évolution des plantations de haies et il est rappelé qu'il existe encore des fonds financiers non utilisés. Les agriculteurs peuvent y prétendre.

Dans le même esprit, les éclairages publics doivent être surveillés pour maîtriser les consommations d'énergie.

L'entretien des berges de rivières contribue à la maîtrise des cours d'eau, il faut être vigilant.

L'utilisation de toilettes sèches est très en vogue, cette solution serait-elle adaptée dans un centre de village ou pour des lieux de manifestations ponctuelles ?

### **Commission agricole :**

Une importante réunion sur l'avenir de l'agriculture a eu lieu à Aveize. La maîtrise du foncier a été évoquée. Les remembrements ont été évoqués pour remédier aux éclatements des exploitations.

L'impact de la disparition d'une coopérative de collecte de lait est évoqué.

Il a aussi été évoqué l'opportunité de créer une association locale d'exploitants agricoles pour défendre ou promouvoir des actions et objectifs communs.

**Boucherie :**

Les responsables de la SARL les Eleveurs de Viandes du Pays Lyonnais ont rencontré le maire pour évoquer leurs difficultés à rentabiliser l'activité "magasin". On ne peut revenir sur l'historique de cette activité mais les engagements doivent être tenus de part et d'autre.

**Agence postale :**

Désagréments à l'agence postale qui est restée fermée plusieurs jours en raison de la défaillance d'une société de maintenance qui n'a pu agir de suite.

**14. Vœux du maire et gratification**

Le 9 janvier 2011, lors de la cérémonie des vœux du maire, il sera remis la médaille aux anciens élus qui justifient de 18 ans ou plus de participation à la vie communale. L'invitation est élargie à leurs conjoints.

Les échos de la Thoranche, l'agenda et le bulletin de rivière seront distribués la semaine de Noël.

La séance est close à 0 h 35.

Le Maire :  
Gilbert COURTINE